

# RISQUE PLOMB Préalable Opérateur de chantier

PLOMBopR13

Notre organisme de formation est spécialisé dans la santé et sécurité au travail, nos formateurs ont une grande expérience du milieu industriel et des solutions sécurité appliquées à ces risques.

Nos moyens matériels adaptés nous permettent de proposer des formations à dominante participative basées sur de nombreux exercices pratiques.

## Objectifs

Appliquer les règles de sécurité optimales lors de travaux exposant au plomb.

### Public Visé

Tout travailleur chargé d'exécuter des travaux et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect des consignes de l'encadrement.

### Pré Requis

Etre âgé d'au moins 18 ans,  
Fournir une attestation du médecin du travail attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :  
Situer ses missions, ses actions et ses responsabilités dans le cadre d'une intervention en présence de plomb.  
Mettre en oeuvre pour toute intervention en présence de plomb des moyens de prévention définis par l'encadrement.  
Développer ses compétences en prévention.

## Méthodes et moyens pédagogiques

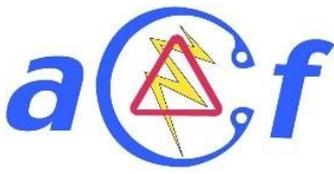
Démarche pédagogique :  
Pédagogie participative faisant appel à l'expérience et aux connaissances des participants;  
Interactivité entre formateur et stagiaires.  
Visite sur site et exercices pratiques  
Matériels :  
Salle de cours équipée, Paper-board, Vidéo-projecteur.  
Espace formation dédié, plateforme Plomb pédagogique (fixe ou mobile)  
Moyens pédagogiques :  
Exposés étayés par des diaporamas, des films, des exercices, des études de cas. Questions réponses

## Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur spécialisé risque CMR, Formateur amiante sous-section 4 et plomb

## Parcours pédagogique

Caractéristiques et propriétés du plomb et ses effets sur la santé (plombémie et saturnisme)  
Les exigences de la réglementation Interdiction du plomb  
Dispositions relatives à la surveillance médicale, à la fiche d'exposition et à l'attestation d'exposition  
Droits individuels et collectifs.  
L'identification du plomb  
Produits et dispositifs susceptibles de contenir du plomb  
Méthodes de réduction d'émission de fumées et poussières de plomb.  
Appliquer les procédures et méthodes d'intervention  
Alerter l'encadrement de la présence éventuelle de plomb  
Procédures de contrôle  
Les points suivants font notamment l'objet de mises en situation sur plate-forme pédagogique :  
Les méthodes de travail et procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement  
Conduite à tenir dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales  
Durées maximales d'intervention en zone confinée  
Procédures de décontamination du personnel et des équipements  
Procédures d'entrée et de sortie de zone  
Consignes d'hygiène dans les bases de vie  
Procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets.  
Les équipements de protection  
Rôle des équipements de protection collective  
Limites d'efficacité et durées de port en continu  
Utilisation selon les consignes établies  
Détection de dysfonctionnements.  
Les modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir du plomb  
Les limites d'efficacité des EPI, y compris les facteurs de protection assignés, et les durées de port en continu recommandées  
Les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération fumées et poussières de plomb et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits  
Les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source  
Sur la base de l'évaluation des risques, être capable d'appliquer un mode opératoire s'intégrant, selon les cas, dans un plan de prévention ou un PPSPS  
Appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux



contenant du plomb

## Méthodes et modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation

Evaluation théorique et pratique des acquis, QCM 20 questions

Pratique : 20 minutes

Sanction visée :

Attestation de formation individuelle remise au stagiaire mentionnant les objectifs atteints à l'issue de la formation

Suivi : Feuille d'émargement collective et attestation d'assiduité individuelle ;

Recyclage préconisé tous les 3 ans après la formation initiale.

Validation

Remise d'une attestation de compétence individuelle justifiant l'acquisition des connaissances

## Modalités d'Accessibilité

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation

### Durée

**7.00** Heures

**1** Jour

### Effectif

10 personnes maximum



Contactez-nous !

Eric FERIGO  
GERANT

Tél. : 0564270517

Mail : [contact@certiconsult.fr](mailto:contact@certiconsult.fr)